



Partenariats Afrique-Finlande sur la fiscalité en Afrique



Ministry for Foreign
Affairs of Finland

HIAUS



THE AFRICAN CAPACITY
BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS EN AFRIQUE

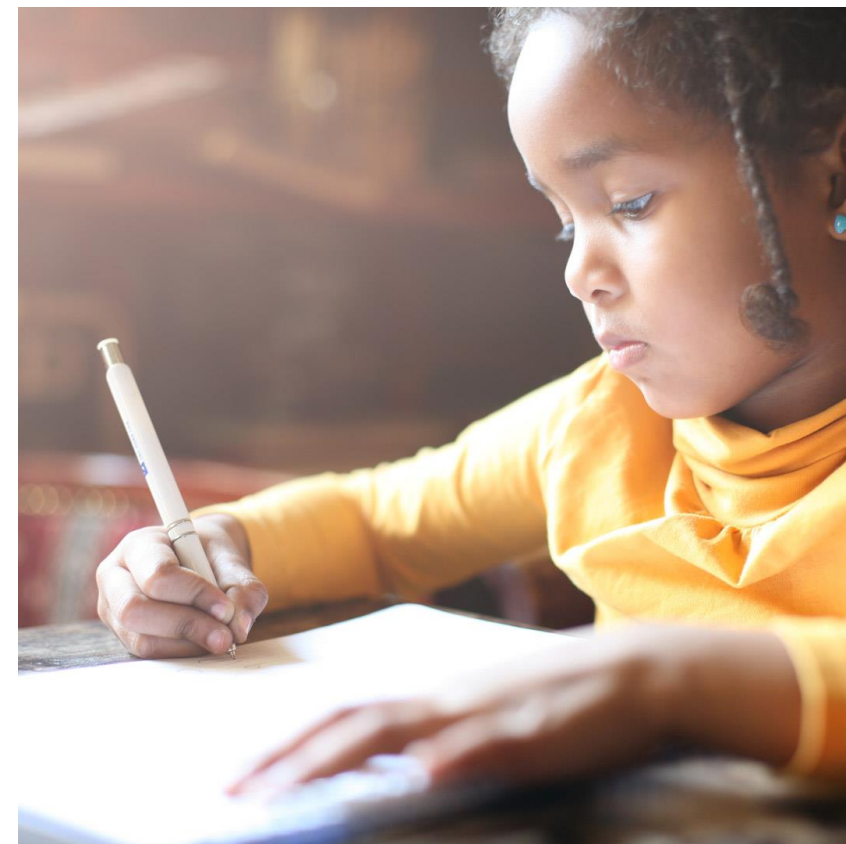
WTT

Notre programme en quelques mots

Le lancement du programme est motivé par le Programme d'action de la Finlande sur la fiscalité pour le développement (Tax4Dev). Les résultats du Programme sont formulés pour répondre aux besoins de développement en Afrique et pour apporter une valeur ajoutée et une complémentarité aux organisations finlandaises participantes.

Les bénéficiaires finaux visés sont les citoyens africains dont la pauvreté et les inégalités seront réduites et le bien-être amélioré grâce à la capacité croissante de leurs gouvernements à fournir des services essentiels, une protection sociale et des infrastructures améliorant la productivité.

Les approches clés du programme seront le développement des capacités, l'utilisation accrue de compétences nouvelles et agiles en matière de leadership, l'apprentissage numérique et la recherche conjointe. Le Programme fonctionnera avec des organisations panafricaines, notamment l'ACBF, et des instituts de recherche et de formation, le cas échéant.



Notre organisation



MAE finlandais

Bureau des projets HAUS (Directeur de programme, Responsable de projet, Spécialiste financier)

Conseil d'administration

Participants africains : ACBF, ATAF, ATRN, TJNA

Participants finlandais : MAE, Institut d'administration publique HAUS (présidence), Administration fiscale finlandaise (VERO), Institut de recherche économique (VATT), Ministère des finances finlandais, MEE finlandais

En fonction du sujet, d'autres entités peuvent être invitées

Équipe de gestion du Programme

(PL, PM, CPA, représentant VATT)

Responsable OC1 : HAUS

Contrepartie : ACBF

Meilleure compréhension des meilleures pratiques en matière de politique fiscale et de sa mise en œuvre afin d'améliorer la mobilisation des ressources nationales

Responsable OC2 : VATT

Contrepartie : Instituts de recherche et universités africains

Renforcement des connaissances et des capacités de recherche sur la fiscalité et les FFI dans le contexte africain

Responsable OC3 :

Expert-comptable HAUS
Contrepartie : ACBF
L'ACBF a renforcé ses capacités organisationnelles et ses outils de renforcement des capacités

Notre Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration comprennent des représentants des partenaires du Programme et des principales organisations parties prenantes du programme. Les principales parties prenantes, y compris le MAE, seront représentées au sein du Conseil d'administration. Les principales tâches de l'AB sont les suivantes :

- conseiller sur les principales questions stratégiques et politiques directement liées au Programme ;
- conseiller sur les politiques du Programme et les principes de mise en œuvre élaborés au cours de la mise en œuvre ;
- conseiller sur les plans de travail et les budgets annuels, y compris l'évaluation des risques et les stratégies d'atténuation.

Toutefois, il est à noter que l'AB n'est pas un organe décisionnel. L'AB servira de plateforme où les partenaires africains et finlandais pourront partager leur savoir-faire et leurs points de vue.



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE



Énoncé de notre impact

Renforcement de la capacité de certains gouvernements et organisations panafricains à accroître la mobilisation des ressources nationales par le biais d'une prise de décision éclairée.



Résultat 1

Meilleure compréhension des meilleures pratiques en matière de politique fiscale et de sa mise en œuvre afin d'améliorer la mobilisation des ressources nationales (MRN)



Résultat 1.1. Défense des intérêts et partage d'informations sur la mise en œuvre de la gestion des risques de catastrophes et diffusion des meilleures pratiques issues des Résultats 2-3 auprès des parties prenantes régionales

Résultat 1 : Résultats et activités	Objectifs des activités (fin du projet)	Répartition annuelle		
		Année 1	Année 2	Année 3
Activité 1.1 Contrat de conseil en communication pour l'assistance à la stratégie et à la planification de la communication, et à la production de supports	Réussir la mission de communication, en développant des produits de communication de qualité.	Le contrat avec le consultant en communication est en place et les résultats sont disponibles conformément au plan de travail annuel	Les résultats du processus de conseil sont disponibles comme convenu.	
Activité 1.2 Identification et approfondissement des messages politiques clés et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de catastrophes, y compris les messages des Résultats 2-3 pour le projet.	Transmission réussie des messages politiques au public cible	Priorités politiques clés mises en évidence par les experts en fiscalité et les études les plus récentes examinées et cartographiées dans le cadre du projet.	Messages politiques clés pour le projet formulés en tenant compte des résultats de l'évaluation des besoins en capacités, alimentant les activités de partage d'informations et de défense des intérêts 1.3-1.5.	Messages politiques clés pour le projet formulés et activités bénéfiques 1.3-1.5.
Activité 1.3 Participation à des événements (par exemple, ateliers nationaux et régionaux, conférences) pour diffuser des informations et plaider en faveur de la fiscalité et de la gestion des risques de catastrophes (en moyenne 4 à 5 par an)	Au moins 4 à 5 événements par an, avec un retour positif des participants.	Participation et organisation d'événements conformément aux plans de travail annuels et au plan de répartition.	Participation et organisation d'événements conformément aux plans de travail annuels et au plan de répartition.	Participation et organisation d'événements conformément aux plans de travail annuels et au plan de répartition.
Activité 1.4 Organisation d'événements de diffusion (par exemple des ateliers) sur les meilleures pratiques (en moyenne 3 événements par an)	Au moins 4 à 5 événements par an, avec un retour positif des participants.	Participation et organisation d'événements conformément aux plans de travail annuels et au plan de répartition.	Participation et organisation d'événements conformément aux plans de travail annuels et au plan de répartition.	Participation et organisation d'événements conformément aux plans de travail annuels et au plan de répartition.
Activité 1.5 Diffusion d'informations sur le programme et ses résultats par l'intermédiaire des réseaux professionnels et sociaux	Au moins 3 produits par an dans les réseaux professionnels et des mises à jour mensuelles sur les réseaux sociaux pour toucher un public de plus en plus large.	3 produits par an et des informations ou mises à jour mensuelles sur les réseaux sociaux	3 produits par an et des informations ou mises à jour mensuelles sur les réseaux sociaux	3 produits par an et des informations ou mises à jour mensuelles sur les réseaux sociaux
Actions de gestion de projet				

Résultat 2

Les connaissances sur la fiscalité dans le contexte africain sont renforcées par l'amélioration des capacités de recherche africaines en matière de fiscalité.



Résultat 2.1 Amélioration de la capacité d'analyse fiscale des partenaires africains de l'ATRAN ou des administrations fiscales africaines

Résultat 2 : Résultats et activités	Objectifs des activités (fin du projet)	Répartition annuelle		
		Année 1	Année 2	Année 3
Activité 2.1.1 Recherche pour favoriser l'utilisation des données et fournir des analyses d'impact de l'assistance technique sur l'amélioration de la conformité fiscale en s'appuyant sur une meilleure utilisation du big data via, par exemple, des outils d'apprentissage automatique	Nombre de documents de recherche publiés, résultats de recherche partagés avec les décideurs politiques	Préparation du plan de recherche en attendant l'achat, la mise en œuvre et l'adaptation du nouveau système TIC pour rétablir la sélection du type conseillé par l'institut VERO pour les examens fiscaux.	Si la mise en œuvre du nouveau système TIC se déroule comme prévu et que de nouvelles données commencent à être générées sur les contrôles fiscaux, la recherche pourra se poursuivre.	Si les données sont récupérées à temps, leur analyse et la diffusion des résultats peuvent se faire dans les délais prévus par le programme.
Activité 2.1.2 Le VATT et ses partenaires africains du Réseau africain de recherche fiscale (ATRAN) ou d'ailleurs, mettent en œuvre une initiative de recherche conjointe	Nombre de documents de recherche publiés, résultats de recherche partagés avec les décideurs politiques	Les chercheurs du VATT ont mis en place une coopération avec les partenaires africains concernés	Les projets de recherche se poursuivent en fonction des données disponibles.	Diffusion des résultats de la recherche lors de conférences et de séminaires internationaux.
Activité 2.1.3 Les chercheurs du VATT s'engagent avec plusieurs partenaires africains à développer des supports pédagogiques adaptés à l'Afrique subsaharienne dans le domaine de la fiscalité	Production et large diffusion de matériel pédagogique adapté à l'Afrique subsaharienne		<i>Matériel pédagogique compilé</i>	Matériel pédagogique compilé
Actions de gestion de projet				

Résultat 3

ACBF a renforcé ses capacités organisationnelles et ses outils de renforcement des capacités dans le domaine de la fiscalité, en particulier grâce au leadership, aux solutions d'apprentissage numérique et à l'amélioration de la communication externe et des processus de défense des intérêts.



Résultat 3.1 ACBF a amélioré ses connaissances et sa capacité à gérer l'ACB-Académie, qui lui permet d'offrir des formations à ses clients

Résultat 3 : Résultats et activités	Objectifs des activités (fin du projet)	Répartition annuelle			Remarques
		Année 1	Année 2	Année 3	
Activité 3.1.1 Développement d'un plan d'affaires pour l'ACB-Académie	Le plan d'affaires est en place et en cours de mise en œuvre.	TOR, sélection de STE, tâche achevée et approuvée.	Mise en œuvre du plan d'affaires	Mise en œuvre du plan d'affaires	60 jours STE pour l'élaboration du plan
Activité 3.1.2 Visites d'étude	Au moins deux visites d'étude par an.	Visites d'étude	Visites d'étude	Visites d'étude	
Activité 3.1.3 Formation à la gestion de projet agile et aux processus de coaching liés à l'ACB-Académie et à la gestion du changement	Les processus de formation et d'accompagnement sont intégrés dans le cadre de l'ACBF et menés à bien.	Identification et intégration de l'activité dans le cadre de l'ACBF, y compris la mise en œuvre du plan stratégique et les processus de gestion du changement qui en découlent	Formation réalisée	Formation réalisée	
Activité 3.1.4. Recommandations pour le développement organisationnel	Recommandations incluses dans les rapports annuels de l'AFP-TCA.	Rapport annuel	Rapport annuel	Rapport annuel	EXPERT-COMPTABLE HAUS, ACBF, PMT

Résultat 3.2 ACBF a amélioré sa capacité organisationnelle à mettre en œuvre des processus d'apprentissage numérique de haute qualité et à piloter des contenus de formation liés à la fiscalité et au leadership par le biais de solutions d'apprentissage numérique.

Résultat 3 : Résultats et activités	Objectifs des activités (fin du projet)	Répartition annuelle			Remarques
		Année 1	Année 2	Année 3	
Activité 3.2.1 Analyse du contexte de la formation	L'analyse a été effectuée et les résultats sont utilisés tout au long du projet pour étayer la mise en œuvre.	TOR, sélection de STE, tâche achevée et approuvée.	Les résultats de l'analyse éclairent la mise en œuvre du projet	Les résultats de l'analyse éclairent la mise en œuvre du projet	45 jours STE pour l'analyse du contexte
Activité 3.2.2 Développement et supervision d'au moins 2 modules de formation en ligne liés à la fiscalité et au leadership.	2 modules de formation pilotes développés et proposés aux clients via la plateforme d'apprentissage en ligne de l'ACBF.	Sélection de thèmes spécifiques pour deux modules de formation sur la fiscalité à développer	Production de cours	Pilotage et finalisation des cours	
Activité 3.2.4 Renforcement des capacités numériques : Développer la capacité à produire du contenu à utiliser dans l'apprentissage numérique, et maintenir le budget de financement du service	L'équipe/le groupe de travail du service numérique de l'ACBF est opérationnel/le.	Nomination du personnel clé de l'ACBF	Le personnel clé de l'ACBF produit le contenu en coopération avec le HAUS et des experts en la matière sélectionnés	Le personnel de l'ACBF finalise la production et pilote les cours avec le soutien du HAUS	
Activité 3.2.5 Formation et apprentissage	Formation de l'équipe/du groupe de travail du service numérique de l'ACBF effectuée.	Identification des besoins de formation et d'apprentissage sur la base des profils de certains membres de l'équipe du service numérique de l'ACBF ; activité intégrée dans les efforts de formation continue du personnel de l'ACBF	Formation réalisée	Formation réalisée	

Résultat 3.3 L'ACBF a amélioré ses processus externes de communication et de défense des intérêts

Résultat 3 : Résultats et activités	Objectifs des activités (fin du projet)	Répartition annuelle			Remarques
		Année 1	Année 2	Année 3	
Activité 3.3.1 Soutien à la production et à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de communication et de défense des intérêts d'ACBF	Une nouvelle stratégie de communication et de défense des intérêts est en place et en cours de mise en œuvre.	Soutien à l'élaboration de la nouvelle stratégie de communication et de défense des intérêts	Mise en œuvre de la stratégie	Mise en œuvre de la stratégie	
Activité 3.3.2 Communication basée sur la nouvelle stratégie de communication et de défense des intérêts		Activité liée aux communication décidée	Activité réalisée	Activité réalisée	Identification des activités ; Équipe de communication ACBF Nairobi/Harare, Expert-comptable HAUS ; liens avec OC1
Activité 3.3.3 Défense des intérêts basée sur la nouvelle stratégie de communication et de défense des intérêts		Activité liée à la défense des intérêts décidée	Activité réalisée	Activité réalisée	Identification des activités ; Équipe de communication ACBF Nairobi/Harare, Expert-comptable HAUS ; liens avec OC1
Actions de gestion de projet					

Résultats

À définir

Contactez-nous



M. Konsta Heikkilä,
Conseiller en chef pour le
partenariat

Partenariat Afrique-Finlande
sur la fiscalité en Afrique
HAUS - Institut finlandais
de l'administration publique
Ltd

Tél. : +358-44-777-9887
E-mail :
konsta.heikkila@haus.fi



Contactez-nous



KIRSI AALTOLA
Directrice, Services de
développement
+358 40 565 5351



KATI TANNINEN
Spécialiste en chef
+358 40 179 5263



LOTTA FORS
Spécialiste principale
+358 40 358 0043



SOFIA KANKAMA
Spécialiste de projet
+358 44 493 8492

Merci

Partenariat Afrique-Finlande sur la fiscalité en Afrique

HAUS - Institut finlandais de l'administration publique Ltd

